



# Le PDG Frank Dangeard quitte Thomson

**ÉLECTRONIQUE**  
Julian Waldron, directeur financier, est nommé « directeur général pour une période intérimaire ».

APRÈS UNE réunion très tendue du conseil d'administration vendredi soir, qui s'est poursuivie si tard qu'elle a été ajournée pour reprendre samedi soir, le PDG de Thomson a tiré sa révérence (*nos éditions du 21 et du 29 mars*). Frank Dangeard, 50 ans, quittera Thomson le 12 avril. Il lâchera alors son poste de président. Il a refusé de conserver ce poste, « estimant que la fonction de président et l'avenir du groupe tels qu'envisagés par le conseil d'administration seraient mieux assurés par un autre ». Il a également abandonné ses fonctions exécutives. Le poste de « directeur général pour une période intérimaire » revient à Julian Waldron, le jeune directeur financier de 43 ans, très « british », du groupe d'électronique. Mais c'est une « solution transitoire ». Depuis mi-février, le groupe cherche un directeur général. Ce processus de recrutement prendra encore « deux à quatre mois », précise le nouveau directeur général par intérim, Julian Waldron.

Frank Dangeard partira même avant la publication du chiffre d'affaires du premier trimestre, le 17 avril, qui sera en « baisse notable ». La situation est

grave. Il faut « reformer une équipe dirigeante et réaliser, en urgence, un audit sur la situation économique du groupe », affirme un proche du dossier. Le cours de l'action a dévié plus que les autres valeurs technologiques.

En 2007, Thomson a renoué avec une vieille malédiction : les pertes. Le groupe a accusé un déficit net de 23 millions d'euros. Malgré son profil rassurant pour le milieu financier, l'ancien banquier d'affaires de Warburg, l'ex-directeur financier de France Télécom, Frank Dangeard, bardé de diplômes (HEC et Harvard), a échoué. Il n'a pas su définir une stratégie claire pour les analystes financiers. « Il n'y a pas une autre entreprise au monde avec un portefeuille d'activités comparables », remarque un banquier.

## Stratégie confuse

Thomson est constitué d'une galaxie de métiers autour des services et des équipements pour les groupes de médias et de télécoms. L'entreprise produit des « box » pour l'Internet et la télévision, des téléphones sans fil, des studios et des caméras numériques professionnelles, duplique des DVD, produit les bobines de film pour les studios de Hollywood et les distribue dans les salles de cinéma, produit des publicités et des effets spéciaux, conçoit des logiciels professionnels, etc. Enfin, Thomson a cédé



Malgré son profil rassurant pour le milieu financier, Frank Dangeard a échoué. Il quittera Thomson le 12 avril. Réa

ses métiers d'électronique grand public (téléviseurs, lecteurs de DVD, accessoires audio et vidéo). Résultat, la taille du groupe est passée de 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 56 000 employés en 2004, à 5,6 milliards pour 22 000 salariés en 2007.

En fait, Frank Dangeard a hérité de la stratégie dessinée par son ami Thierry Breton, qui lui avait laissé les pleins pouvoirs en septembre 2004. À l'époque, Frank Dangeard avait été appelé à la rescousse. Il était devenu PDG, après le limogeage du précédent directeur général de Thomson, Charles Dehelly. Parfois, l'histoire se répète...

MARC CHERKI

## Des indemnités de départ réduites

■ Un petit geste. Frank Dangeard a réduit à dix-huit mois le montant de ses indemnités de départ. Il doit donc quitter le groupe avec au moins 1,27 million d'euros au lieu de 1,49 million prévu par contrat, sur la base de sa rémunération 2006, donc sans tenir compte de ses primes variables. De plus, le PDG avait, le 1<sup>er</sup> mars 2007, 196 168 actions Thomson, dont la valeur a chuté de 70 % sur un an pour tomber à 863 000 euros.

# Fusion Neuf-SFR : Orange menace de saisir le Conseil d'État

**TÉLÉCOMS**  
Les concurrents de SFR réclament que le Conseil de la concurrence soit saisi.

LE PROJET de fusion entre SFR et Neuf Cegetel fera-t-il l'objet d'un complément d'information devant le Conseil de la concurrence (c'est ce qu'on appelle une phase II), ou bien la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, va-t-elle donner un feu vert rapide au rapprochement des deux entreprises (une simple phase I) ? C'est la question qui agite le milieu des télécoms.

Elle n'est pas neutre. Pour SFR et Neuf Cegetel, une phase I paraît suffisante, car les deux entreprises sont sur des marchés différents et que beaucoup d'engagements ont déjà été pris l'an dernier lors du rachat de Tele2 par SFR. Une phase II retarderait de six mois l'opération, ce qui pénaliserait commercialement l'entreprise face à ses concurrents. Sans compter la difficulté à gérer cette situation d'attente en interne face aux 10 000 salariés des deux groupes.

## Huit engagements

Le dossier a été déposé fin février à la Direction générale de la concurrence (DGCCRF qui dépend de Bercy), après consultation des comités d'entreprise de SFR, Neuf et Vivendi, qui avaient tous trois rendu un avis positif. La ministre doit rendre sa décision mi-avril. D'après nos informations, elle devrait donner un feu vert rapide (phase I). « Techniquement, le dossier ne pose pas de problème. Neuf est sur le marché du fixe tandis que SFR est sur le marché du mobile, il y a donc très peu de recouvrement. Cette concentration pose donc peu de problèmes concurrentiels », explique une source proche du

dossier. « Ne nous trompons pas de cible. L'urgence est de faire émerger enfin un groupe capable de concurrencer France Télécom. » Pour faire avancer le dossier, l'entreprise a pris huit engagements pour préserver la concurrence, portant notamment sur le fixe, le mobile et l'accès aux chaînes de télévision.

Mais les concurrents, qui doivent rendre jeudi à Bercy leurs commentaires sur ces propositions d'engagement, ne l'entendent pas ainsi. Ils réclament une saisine du Conseil de la concurrence et jugent les engagements pris par SFR Neuf « insuffisants ». Orange menace même d'engager un recours devant le Conseil d'État si le dossier ne va pas devant le Conseil de la concurrence.

Pourtant, l'opérateur n'est pas opposé à la fusion. Didier Lombard, président du groupe, interrogé sur le sujet lors de la présentation des résultats de France Télécom, avait même répondu que « l'opération, à ce stade, ne posait pas de problème ». Mais l'opérateur réclame des « règles du jeu équilibrées » et trouverait « ahurissante » l'absence de saisine du Conseil de la concurrence. « Vivendi-SFR n'a pris aucun engagement sérieux. Ils affirment qu'ils vont continuer à faire des opérateurs mobiles virtuels, mais cela leur est déjà imposé par le régulateur. Ils s'engagent à ne pas signer d'exclusivité avec certaines chaînes, mais il s'agit de chaînes sans intérêt », indique un autre concurrent.

De son côté, Bruno Lasserre, président du Conseil de la concurrence, fait tout pour obtenir ce dossier. Et il s'est récemment autosaï – fait rarissime – du dossier Vivendi et enquête les contrats signés par Canal + avec les chaînes thématiques. À la ministre de trancher.

MARIE-CÉCILE RENAULT

# Rentabiliweb porté par ses 48 millions de visiteurs

## INTERNET

Le groupe de monétisation de sites Web a augmenté son chiffre d'affaires de 47 % et son bénéfice de 177 %.

JEAN-MARIE MESSIER, Bernard Arnault et Stéphane Courbit peuvent se féliciter de leur placement. L'ex-PDG de Vivendi, l'actuel président de LVMH, et l'ex-patron d'Endemol France contrôlent respectivement 3 %, 6 % et 11 % du capital de Rentabiliweb, qui annonce aujourd'hui un bond de ses résultats.

En 2007, le groupe franco-belge d'édition et de monétisation de sites Internet a dégagé un résultat net de 4,8 millions d'euros (+177 %), pour un chiffre d'affaires de 24,8 millions d'euros. Ce dernier atteint plus de 50 millions d'euros si on tient compte – sur l'ensemble de l'exercice – de l'acquisition du groupe de sites Web Montorgueil, racheté pour 22 millions d'euros. « Nous avons connu une bonne croissance organique dans toutes nos activités,

de l'édition à la publicité en passant par le micropaiement », souligne Jean-Baptiste Descroix-Vernier, président et actionnaire à 56 % de Rentabiliweb. En Bourse, le groupe est valorisé à 114 millions d'euros. Fondateur de la société en 2002, l'homme, qui vit sur une péniche à Amsterdam tout en payant ses impôts en France, a fait évoluer le groupe de la prestation de services en ligne vers l'édition de sites. « L'édition représente 58 % de notre chiffre d'affaires et 70 % du résultat net. Nous avons pris un virage plus qu'efficace », explique-t-il.

## Vers le marché nord-américain

Des jeux familiaux à l'immobilier, en passant par l'actualité people, l'astrologie, le crédit et le sport, Rentabiliweb fédère, sur plus de 700 sites, 48 millions de visiteurs uniques par mois. Le groupe « répond à l'ensemble des centres d'intérêt des internautes tout en démultipliant les espaces publicitaires ». Ainsi, au lieu de s'appuyer sur l'audience d'un

seul site fédérateur, comme Aufeminin.com, Rentabiliweb reste en contact avec la cible féminine à travers une multitude de sites de taille moyenne. En 2008, Jean-Baptiste Descroix-Vernier prévoit de faire travailler ses équipes de 110 « ninjas », composées de développeurs russes et roumains, sur de nouvelles thématiques comme l'ésotérisme, le cinéma et le médical, tout en renforçant ses sites de jeux qui représentent son plus gros secteur.

De même, Rentabiliweb a cédé les sites « adultes » du groupe Montorgueil, pour des « raisons éthiques », afin de mieux développer ses activités de rencontres. Enfin, les applications pour mobile, qui ont représenté plus de 20 % des revenus en 2007, « seront un important axe de développement en 2008 ».

L'autre chantier restera la conquête de l'Amérique. L'annulation, fin février, de l'acquisition de la société canadienne Opale Net en raison d'un risque fiscal estimé à 12 millions d'euros, a amputé Renta-

## Chiffres clés 2007

**Date de création :** 2002.  
**Chiffre d'affaires :** 24,84 millions d'euros (+ 46,6 %).  
50,01 millions pro forma.  
**Marge brute :** 7,20 millions d'euros (+ 91 %).  
18,54 millions pro forma.  
**Résultat opérationnel :** 6,9 millions d'euros (+ 161 %).  
7,31 millions pro forma.  
**Résultat net part du groupe :** 4,8 millions d'euros (+ 177 %).  
5,08 millions pro forma.  
**Effectifs :** 110 salariés.  
**Principales marques :** yes-messenger.com, toox.com, cashloto.ru, mailorama.fr, 128b.com, conseils-grossesse.com...

biliweb d'un pied sur le continent nord-américain. « Nous recherchons une autre porte d'entrée sur ce marché », précise le président. Avec une trésorerie de 8 millions



L'entreprise créée en 2002 par Jean-Baptiste Descroix-Vernier regroupe plus de 700 sites et pèse 114 millions d'euros en Bourse. DR

d'euros, Rentabiliweb sélectionne « des dossiers en fonction des synergies commerciales et technologiques ». Le groupe s'est fixé un objectif de 65 millions d'euros de chiffre

d'affaires en 2008 pour un résultat net de 7,5 millions. D'ici à deux ans, ses effectifs devraient doubler.

MARIE-CATHERINE BEUTH et PHILIPPE LARROQUE

# L'album « Hard Candy » de Madonna offert avec des mobiles Samsung

**MUSIQUE.** « Nous avons signé avec Warner Music les droits exclusifs pour la téléphonie mobile du prochain album de Madonna, Hard Candy, en France. Le disque sera numérisé et inséré dans notre téléphone mobile musical F400, disponible fin mai dans les réseaux des trois opérateurs, « en pack », et des distributeurs comme Darty et Phone House », dévoile Jean-Philippe Illarino, directeur marketing des mobiles de Samsung. L'album de la star de la pop sortira le 25 avril.

« Nous avons choisi de travailler avec Samsung car il s'agit de la première marque de téléphonie mobile en France. Notre partenariat pour l'album Mon paradis de Christophe Maé, qui s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires, a été un vrai succès et a généré la vente de plus de 100 000 téléphones

mobiles », complète Alban Schleuniger, responsable du développement mobile de Warner Music France. Face à la chute des ventes de disques, les studios recherchent de nouveaux revenus. « L'objectif pour Hard Candy est de dépasser les 900 000 ventes physiques du précédent opus. Avec plus d'un million de produits digitaux vendus sur Confessions on a Dance Floor, ils ont représenté environ 15 % des revenus liés à l'exploitation du dernier album de Madonna », précise Alain Veille, directeur du label WEA. Pour Hard Candy, c'est l'opérateur britannique, Vodafone qui a décroché l'exclusivité du téléchargement sur mobile dans une dizaine de pays, sauf la France. M. C.



Le disque de Madonna sera inséré dans le mobile musical F400 de Samsung. DR

## EN BREF

**ÉTATS-UNIS.** Barry Diller, patron de InterActiveCorp (IAC), vient de remporter une victoire dans le conflit qui l'oppose à John Malone, le président de Liberty Media et actionnaire majoritaire en droit de vote d'IAC. John Malone bloquait le projet de Barry Diller qui entendait restructurer IAC en la divisant en plusieurs sociétés autonomes.

**PRESSE.** Les recettes publicitaires de la presse américaine ont baissé en 2007. Les éditions papier enregistrent une chute de 9,4 %, à 42,2 milliards de dollars, alors que les investissements sur les éditions en ligne ont progressé de 19 %, à 3,2 milliards de dollars. Les sites les plus visités sont ceux du New York Times, du Washington Post, d'USA Today et du Wall Street Journal.

## L'OPA sur BCE, victime de la crise bancaire

**TÉLÉCOMS.** La crise du crédit jette le doute sur l'OPA dont BCE, le leader canadien des télécommunications, fait l'objet de la part du fonds de pension Teachers, allié à trois Américains (Madison Deaborn, Providence et Merrill Lynch). Ce consortium dépend de quatre grandes banques qui menacent également de ne pas faire aboutir une autre opération aux États-Unis, le rachat du groupe de médias Clear Channel par des fonds. Si ce dernier échoue, celui de BCE pourrait tourner court également.

Du lundi au vendredi à 6 h 15 sur

LA CHRONIQUE ÉCONOMIQUE de Jean-Louis Gombeaud

LE FIGARO.fr

Consultez les meilleures publicités

British Television Advertising Awards

Aujourd'hui Smirnoff (JWT)

sur www.lefigaro.fr/pub

en partenariat avec adforum!